

Informations de base	
<b>2024/2758(RPS)</b>	Procédure terminée
RPS - Actes d'exécution	
Résolution sur le projet de règlement de la Commission modifiant les annexes II, III et V du règlement (CE) n° 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus de bénomyl, de carbendazime et de thiophanate-méthyl présents dans ou sur certains produits	

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	2024/2758(RPS)
<b>Type de procédure</b>	RPS - Actes d'exécution
<b>Sous-type de procédure</b>	Comitologie avec contrôle
<b>Base juridique</b>	Règlement du Parlement EP 115-p04-ac Règlement du Parlement EP 115-p2-3
<b>État de la procédure</b>	Procédure terminée
<b>Dossier de la commission</b>	ENVI/10/00759